© Drogues Info Service - 7 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

13 il vend

Par Profil supprimé Postée le 30/11/2013 22:15

> Bonjour, nous venons de découvrir que notre fils de 13 ans vend du cannabis à ses copains pour se faire de l'argent et en fume à l'occasion, nous en avons parlé bcp avec lui pour lui faire comprendre que c'est très dangereux et avons les noms de ceux qui le lui remette, que devons nous faire vis a vis de ces gamins qui n'ont que 14 ans et sont dans le même collège, gendarmerie, parents ??? je ne peux pas les laisser faire, et je ne veux pas que ça lui retombe dessus, nous sommes perdu. merci

---

Mise en ligne le 05/12/2013

Bonjour,

Vous avez découvert que votre fils vendait du cannabis à ses copains, et en consommait occasionnellement. Vous en avez beaucoup parlé avec lui et vous vous demandez maintenant ce quevous pouvez faire vis-à-vis des autres adolescents qui le lui fournissent. En parler avec votre fils était bien entendu la première chose à faire, si pas la plus importante. Nous espérons que ces discussions vous ont permis, à chacun, de vous exprimer, de mieux comprendre où chacun en est, comment il se sent, afin d'avancer ensemble. Nous vous encourageons à maintenir ce dialogue autant que possible.

En ce qui concerne les autres adolescents et les choses que vous pouvez faire, il n'existe pas de réaction unique, mais plutôt celle avec laquelle vous vous sentirez, adultes et parents, le plus en accord. Contacter la gendarmerie, le collège et/ou les parents seront suivis de conséquences différentes suivant le choix que vous ferez. Rencontrer et réfléchir avec d'autres personnes concernées, tenter d'adopter des lignes de conduites communes ou du moins cohérentes les unes avec les autres, tout cela est évidemment souhaitable dans ce genre de situation. Les instances que vous mentionnez dans votre message (collège, parents, gendarmerie) peuvent toutes intervenir, à des niveaux différents, suivant la situation et le moment.

Afin d'être conseillés et soutenus face à cette situation, nous vous invitons à vous rapprocher de la Consultation Jeunes Consommateurs dont nous vous donnons les coordonnées en fin de message. Vous, et votre fils, pourrez y rencontrer des professionnels spécialisés dans ce domaine et réfléchir ainsi à une suite constructive à donner à ces événements.

Pour d'autres informations, ou pour en parler de vive voix, vous pouvez nous appeler au 0800 23 13 13 (Drogues Info Service, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, tous les jours de 8h à 2h du matin).

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

OPPELIA Le Triangle : CSAPA

18, rue de Bouillé
44000 NANTES

Tél : 02 40 48 48 58
Site web : www.oppelia.fr/le-triangle-nantes
Accueil du public : Sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h30-12h30 et de 14h-17h30 Mardi ouvert uniquement de 9h30 à 12h30.
Consultat° jeunes consommateurs : Sur rendez-vous au 32 quai de Versailles à Nantes - Contact au 06 73 13 10 89.
Substitution : Initialisation et délivrance de traitement de substitution dans le cadre d'un suivi médico, psycho-social.

Voir la fiche détaillée